ABiC des Aspres

CONTRIBUTION A L'INVENTAIRE DES RHOPALOCÈRES ET ZYGÈNES

Compte rendu intermédiaire 2025

ABiC des Aspres

Compte rendu intermédiaire 2025 : Contribution à l'inventaire des rhopalocères et zygènes

Novembre 2025

Réalisation :

Groupe Ornithologique du Roussillon
4 rue Pierre Jean de Béranger
66000 Perpignan

Terrain : David Thibault, Emy Debono-Bracco - GOR

Cartographie : Emy Debono-Bracco - GOR

Rédaction : Emy Debono-Bracco - GOR

Relecture : Aurélien Gaunet, Fabien Gilot - GOR

Remerciements : À tous les photographes du GOR qui ont mis à disposition leurs clichés gratuitement.

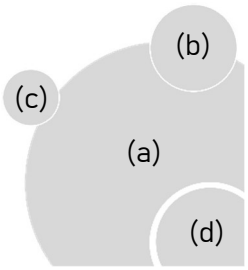

a. Vue depuis Caixas, ©E. Debono-Bracco (GOR)
b. Zygène de la filipendule (*Zygaena filipendulae*), ©E. Debono-Bracco (GOR)
c. Bleu-nacré d'Espagne (*Lysandra hispana*), ©E. Debono-Bracco (GOR)
d. Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) ©D. Aleman (GOR)

Référence du document : Debono-Bracco E., 2025. ABiC des Aspres – Compte rendu intermédiaire 2025 : Contribution à l'inventaire des rhopalocères et zygènes. Rapport du Groupe Ornithologique du Roussillon. 18p.

SOMMAIRE

I. CONTEXTE 4
II. METHODOLOGIE 5
1. Echantillonnage 5
2. Espèces et habitats ciblés 7
3. Saisie des données et transmission au SINP 9
III. RESULTATS 10
1. Les espèces détectées 10
2. Les nouvelles données communales 13
3. Les espèces attendues non-détectées 14
IV. SUITE & PESPECTIVES 16
1. Poursuivre et élargir la fenêtre de prospection 16
2. Renforcer la connaissance des mailles sous-prospectées 17
3. Intégrer la dominante forestière des Hautes Aspres 17
V. CONCLUSION 17

I. CONTEXTE

La Communauté de Communes des Aspres (CCA), engagée simultanément dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) comprenant un important volet Trame Verte, Bleue et Noire (TVBN), a lancé en 2025 un Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC) afin de combler les lacunes de connaissance et de mieux intégrer les enjeux écologiques à la planification territoriale.

Situé à l'interface entre la Plaine du Roussillon et le massif du Canigou, le territoire présente une mosaïque de milieux — vignes, boisements, maquis, garrigues et zones humides — qui se traduit par la présence de nombreuses espèces faunistiques et floristiques, aux affinité écologiques diverses. Malgré une couverture des connaissances naturalistes a priori favorable, près de la moitié du territoire relevant de ZNIEFF, aucun espace ne bénéficie d'un statut de protection (seul le site Natura 2000 « Les Rives du Tech » touche la limite de périmètre), et la connaissance demeure lacunaire, en particulier dans certains secteurs agricoles et forestiers.

Dans ce contexte, l'un des objectifs opérationnels de l'ABiC (volet B) consiste à améliorer et compléter les connaissances naturalistes à l'échelle intercommunale en s'appuyant sur des inventaires normalisés réalisés par des naturalistes professionnels. À terme, cette montée en connaissance doit permettre d'identifier et de hiérarchiser les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire. Elle alimentera des éléments de référence et des outils d'aide à la décision (rapports, cartes, etc.) aux échelles communale et intercommunale. L'objectif est que ces enjeux soient mieux appréhendés et intégrés dans les projets d'aménagement et de planification. Cette démarche doit aussi soutenir une dynamique collective renouvelée sur l'ensemble du territoire. Elle visera une stratégie territoriale concertée en faveur de la biodiversité, avec en ligne de mire le renouvellement en 2028 de la labellisation Territoires Engagés pour la Nature (« TEN »).

Cette première année de prospection a permis de mettre en place un premier suivi des papillons de jour (rhopalocères) et zygènes à l'échelle du territoire. Le diagnostic initial (avant ABiC) met en évidence une répartition hétérogène des données (Figure 1), associée à une pression de prospection très inégale selon les secteurs. Groupe particulièrement sensible à la qualité et à la connectivité des milieux ouverts, les rhopalocères jouent un rôle d'indicateur écologique : ils servent à la fois de bio-indicateurs de l'état des habitats, mais également d'indicateurs opérationnels des continuités écologiques dans les zones encore peu documentées. Les efforts conduits en 2025 visaient donc à mettre en place un dispositif d'inventaire reproductible, à rééquilibrer la couverture géographique des observations et à produire des éléments directement mobilisables pour l'élaboration du PLUi.

II. METHODOLOGIE

1. Echantillonnage

La stratégie de prospection s'est appuyée sur plusieurs constats préalables :

- Une distribution très hétérogène des observations antérieures, avec d'une part, une forte concentration entre la Prade de Thuir et le Causse de Castelnou, et d'autre part, une pression de prospection beaucoup plus lacunaire sur le massif des Aspres et la plaine agricole à l'est de la zone d'étude.
- L'existence d'habitats potentiellement riches mais sous-prospectés, en particulier les zones ouvertes calcaires (Figure 1) et certains complexes humides.

Cette double lecture, hétérogénéité spatiale des données et existence d'habitats sous-prospectés, a guidé les prospections de 2025.

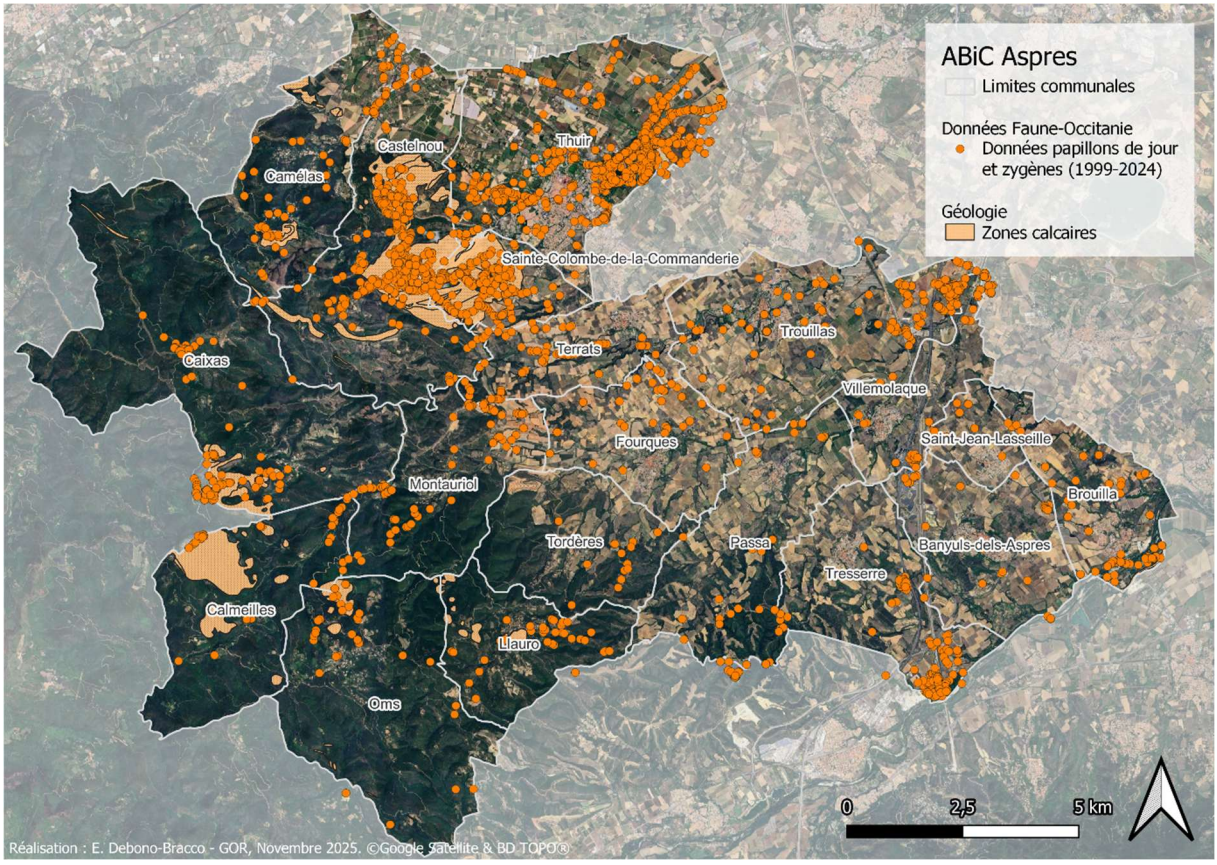

Figure 1 : Cartographie des données papillons de jour et des zones calcaires du territoire avant ABiC

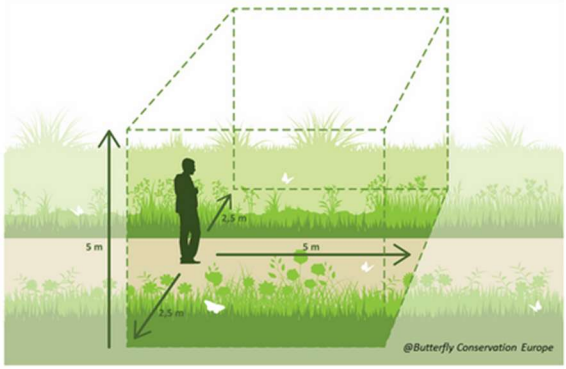

Figure 2 : Méthodologie de comptage du protocole eBMS ©Butterfly Conservation Europe

Les prospections ont été menées sous la forme de comptages de 15 minutes, conformément au protocole eBMS (European Butterfly Monitoring Scheme). Cette méthodologie de suivi consiste à recenser de manière exhaustive l'ensemble des papillons et zygènes observés dans une zone spécifique, délimitée par une « boîte » de 5 mètres de côté autour d'un·e observateur·ice (Figure 2). Durant les 15 minutes de comptage, l'observateur·rice, géolocalisé·e en continu, dispose d'une grande souplesse de déplacement. Il/elle peut ainsi réaliser un inventaire en point fixe, ou parcourir un trajet librement. Dans notre cas, les sites ont été parcourus en déplacement continu à un rythme constant, sans point fixe.

Cette approche, plus flexible que les méthodologies couramment utilisées (transects STERF, Chrono'ventaire, Chrono'capture), permet d'obtenir un relevé le plus exhaustif possible de l'ensemble des papillons et zygènes présents d'un site. Le choix de cette méthode permet à l'observateur·ice de s'affranchir d'une reconnaissance préalable du terrain nécessaire à la mise en place de transects, tout en lui offrant la possibilité d'adapter son parcours en fonction de l'accessibilité et de la représentativité des habitats au sein d'un site. En fonction de la richesse de ce dernier, il/elle peut également ajuster le nombre de comptages de 15 minutes.

Le recours à un protocole d'inventaire existant garantit ainsi un suivi standardisé, produisant des résultats normalisés et comparables d'une année sur l'autre. Par ailleurs, la souplesse de cette méthode la rend particulièrement adaptée aux secteurs difficiles d'accès, où l'implantation de transects classiques pourrait s'avérer complexe. Enfin, les données obtenues alimentent directement les bases de données naturalistes à l'échelle européenne (Butterfly Conservation Europe), renforçant ainsi leur utilité au-delà du territoire.

Pour garantir la comparabilité inter-années, chaque passage était conduit dans des conditions météorologiques favorables :

- Absence de pluie
- Faible nébulosité
- Vent inférieur à 30 km/h (5 Beaufort)
- Température d'au moins 13°C

Les relevés ont été saisis en « liste complète », ce qui permet d'interpréter les absences (ou non-détection) et d'établir une liste d'espèces aussi exhaustive que possible sur les habitats prioritairement ciblés. La saisie s'est faite directement in situ via les applications ButterflyCount et/ou Biolovision Naturalist (*voir I.3. Saisie des données et transmission au SINP*).

Au total, 11 passages ont été réalisés entre avril et juin 2025 sur différents secteurs des Aspres. Ces dates de passages sont renseignées ci-dessous (Tableau 1) :

Tableau 1 : Dates et secteurs des passages de prospections papillons de jour

Passage	Date	Secteur
1	11/04/2025	Mont Héléna (Caixas)
2	15/04/2025	Sant Martí de la Roca (Camélas)
3	18/04/2025	Banyuls-dels-Aspres
4	20/04/2025	Oms
5	28/04/2025	Les Texoneres (Calmeilles)
6	01/05/2025	Mont Héléna (Caixas)
7	07/05/2025	Els Masos & Cortal d'en Drulla (Llauro)
8	09/05/2025	Vinyer del Rei (Thuir)
9	13/05/2025	Les Prats (Thuir)
10	14/05/2025	Serrat dels hostalets & Cortal d'Avall (Montauriol)
11	10/06/2025	Mont Héléna (Caixas) & Llauro

2. Espèces et habitats ciblés

Pour cette première année, les zones ouvertes calcaires ont constitué un axe prioritaire de prospection en raison de leur fort potentiel pour les cortèges spécialistes des milieux secs et thermophiles. Dans les Pyrénées-Orientales, les principaux ensembles calcaires se situent dans le massif des Corbières et le Conflent. Plus isolés dans le reste du département (Aspres, Coustouges, Cambre d'Aze), ces affleurements abritent des pelouses sèches et des garrigues xérothermophiles, milieux chauds, bien drainés et pauvres en nutriments. Les dalles et escarpements calcaires créent des microclimats favorables tout en soutenant une flore calcicole diversifiée. Cette végétation spécialisée constitue ainsi une ressource essentielle en plantes-hôtes pour les cortèges de lépidoptères inféodés à ces substrats.

Figure 3 : Milieu ouvert calcaire des Aspres – secteur de Caixas, ©E. Debono-Bracco (GOR)

Maintenues ouvertes par un pâturage extensif, ces pelouses constituent à la fois des habitats rares et patrimoniaux, mais également des corridors à l'échelle des piémonts méditerranéens. Leur conservation revêt donc un enjeu fort pour la fonctionnalité des paysages et la pérennité d'une large diversité d'espèces.

En outre, plusieurs espèces ont fait l'objet de recherches spécifiques, motivées par leur patrimonialité et/ou leurs exigences écologiques :

- l'Azuré des orpins (*Scolitantides orion*), les Aspres constituent les plus basses altitudes connues de la répartition de l'espèce dans les Pyrénées-Orientales,
- l'Azuré de la Badasse (*Glaucopsyche melanops*), strictement inféodé aux milieux calcaires,
- la Proserpine (*Zerynthia rumina*), espèce protégée au niveau national,
- le Damier de la succise (*Euphydryas (aurinia) beckeri*), espèce protégée, présente dans les Aspres sous la sous-espèce *beckeri*, quasi-endémique de la péninsule ibérique.

Figure 4 : Photographies des différentes espèces bénéficiant de recherches ciblées
a : Azuré de la Badasse - Glaucopsyche melanops (Boisduval, 1828) ©Y. Aleman (GOR)
b : Azuré des orpins - Scolitantides orion (Pallas, 1771) ©Y. Aleman (GOR)
c : Damier de la succise - Euphydryas (aurinia) beckeri (Lederer, 1853) ©D. Aleman (GOR)
d. Proserpine - Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758) ©A. Labetaa (GOR)

Et enfin, en complément des précédents inventaires, des prospections ciblées ont été menées sur des zones humides, notamment à la Prade de Thuir, avec un focus sur deux espèces d'intérêt : l'Azuré du trèfle (*Cupido argiades*) et la Diane (*Zerynthia polyxena*). Les visites sur sites ont également été l'occasion de vérifier la présence des plantes-hôtes de la Diane.

Figure 5 : Photographie de la Diane - Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775), ©M. Aubry (GOR)

La Diane mérite un éclairage spécifique : papillon patrimonial du pourtour méditerranéen, elle n'avait encore jamais été signalée dans les Pyrénées-Orientales. Les stations les plus proches se situaient en limite Aude/Pyrénées-Orientales (Leucate, Feuilla dans les Corbières). En avril 2025, l'espèce a été observée coup sur coup à Vingrau et à Thuir. Si la donnée de Vingrau peut s'expliquer par la proximité des stations audoises, celle de Thuir est plus inattendue et pourrait résulter d'une introduction. Cette découverte est d'autant plus notable que la Diane est protégée au niveau européen (annexe II de la Convention de Berne ; annexe IV de la Directive « Habitats ») et intégrée au PNA Papillons de jour. Ses plantes-hôtes appartiennent au genre Aristolochia — Aristoloche à feuilles rondes (*A. rotunda*) et Aristoloche clématite (*A. clematitis*).

3. Saisie des données et transmission au SINP

L'ensemble des observations réalisées dans le cadre de ces suivis ont été saisis sur smartphone par l'intermédiaire de deux applications : *Biolovision Naturalist v0.231* (saisie systématique) et *Butterfly Count v1.29.2* (pour une partie des données). Les données sont ainsi directement datées, géoréférencées, annotées et archivées dans les bases Faune Occitanie (www.faune-occitanie.org) et European Butterfly Monitoring Scheme (www.butterfly-monitoring.net), respectivement. L'intégralité des données saisies via *Naturalist* fera ensuite l'objet d'une transmission au Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel (SINP). Quant aux données saisies via Butterfly Count, celles-ci sont immédiatement intégrées au programme eBMS, qui réunit et coordonne l'ensemble des programmes de suivi des papillons à travers l'Europe.

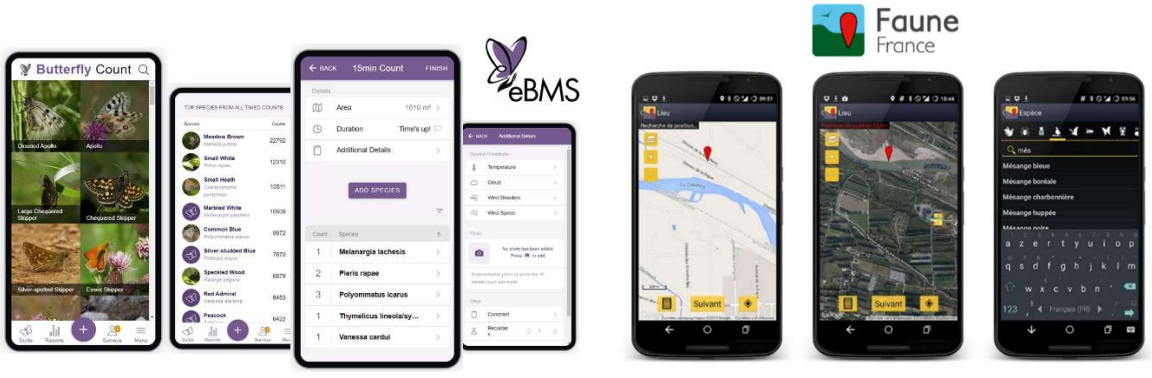

Figure 6 : Interface de saisie des données depuis les applications Butterfly Count (à gauche) et Naturalist (à droite).

III. RESULTATS

Les prospections menées au printemps 2025 constituent la première étape du suivi des rhopalocères et zygènes sur le territoire. Les résultats présentés ci-après visent à dresser un état initial des cortèges observés et à identifier les premiers secteurs à enjeux, en prévision des suivis complémentaires à venir.

1. Les espèces détectées

La première année de suivi a permis de réaliser un total de 11 sessions de prospection entre avril et juin 2025, en se concentrant principalement sur les grandes zones ouvertes calcaires des Aspres (Figure 7). Au total, 54 espèces de papillons de jour et 3 espèces de zygènes ont été recensées, appartenant à 6 familles (Tableau 2). Ce premier jeu de données constitue une base pour la constitution d'un référentiel intercommunal de ce cortège spécifique sur le territoire. Ce premier effort d'échantillonnage a permis d'améliorer la couverture géographique des observations (Figure 7), jusqu'ici concentrées sur la plaine de Thuir et le Causse de Castelnou. Les prospections menées sur plusieurs communes jusqu'ici sous-prospectées, notamment Banyuls-dels-Aspres, Calmeilles et Llauro, ont permis de dresser un premier inventaire des espèces présentes et d'enrichir significativement la connaissance naturaliste du territoire. Parmi l'ensemble des taxa, les quatre espèces présentant un statut de protection ou un enjeu de conservation particulier mentionnées précédemment ont été détectées. Leur présence confirme la valeur patrimoniale de plusieurs secteurs calcaires et zones humides, et souligne l'importance de ces habitats pour la conservation des lépidoptères à l'échelle intercommunale. Enfin, la richesse spécifique élevée observée sur les habitats calcaires met en évidence le rôle déterminant de ces milieux ouverts et xériques dans la conservation de la biodiversité locale.

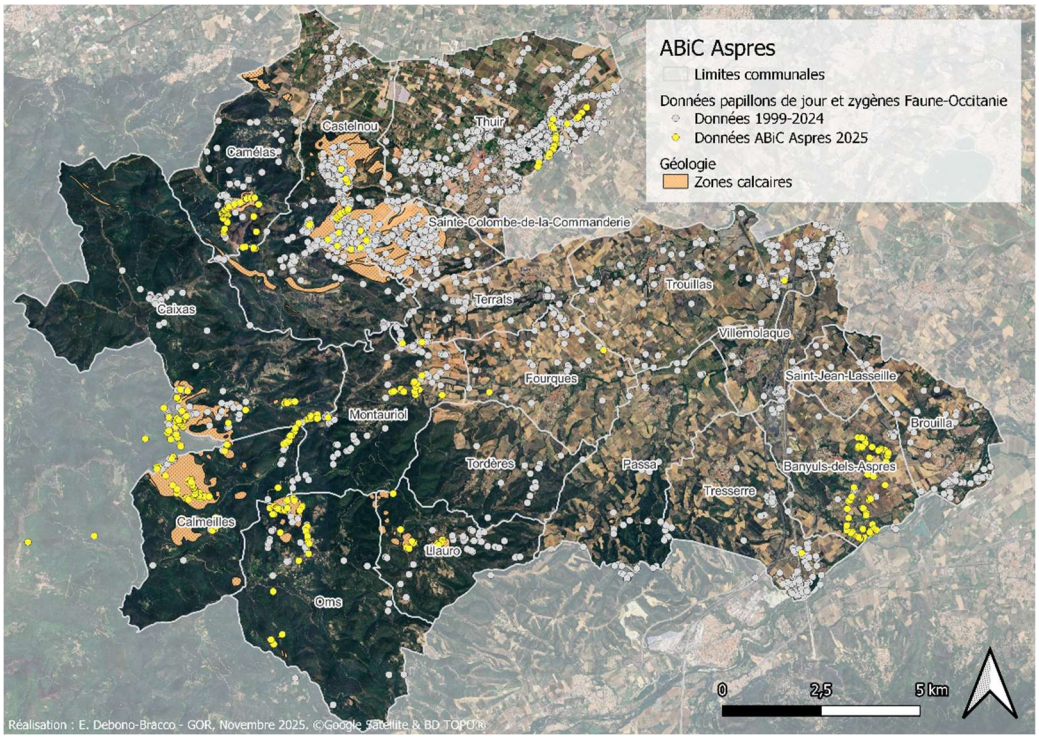

Figure 7 : Cartographie des nouvelles données de rhopalocères et zygènes acquises en 2025 dans le cadre de l'ABiC des Aspres

Tableau 2 : Liste des espèces de papillons de jour et de zygènes observées sur le territoire des Aspres en 2025, assortie de leur statut sur les Listes rouges (LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi menacée, VU : Vulnérable, DD : Données insuffisantes) et de leur statut de protection (PN : Protection nationale).

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Occitanie (2019)	LR Catalogne (2018)	LR France (2025)	LR Europe (2025)	EU27 (2025)	Statut de protection
Hesperiidae	*Carcharodus alceae*	Hespérie de l'alcée	LC	LC	LC	LC	LC	-
Hesperiidae	*Erynnis tages*	Point-de-Hongrie	LC	LC	LC	LC	NT	-
Hesperiidae	*Pyrgus malvoides*	Hespérie faux-tacheté	LC	LC	LC	NT	NT	-
Hesperiidae	*Spialia sertorius*	Hespérie des sanguisorbes	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Aricia agestis*	Collier-de-corail	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Callophrys rubi*	Thécla de la ronce, Argus vert	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Celastrina argiolus*	Azuré des nerpruns	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Glaucopsyche alexis*	Azuré des cytises	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Glaucopsyche melanops*	Azuré de la badasse	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Lampides boeticus*	Azuré porte-queue	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Lycaena phlaeas*	Cuivré commun	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Lysandra bellargus*	Azuré bleu céleste	LC	LC	LC	NT	NT	-
Lycaenidae	*Lysandra hispana*	Bleu-nacré d'Espagne	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Plebejus argus*	Azuré de l'ajonc, Petit Argus	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Polyommatus escheri*	Azuré d'Escher	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Polyommatus icarus*	Azuré commun	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Pseudophilotes baton*	Azuré du thym	LC	VU	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Satyrium esculi*	Thécla du kermès	LC	LC	LC	LC	LC	-
Lycaenidae	*Satyrium spini*	Thécla des nerpruns	LC	LC	LC	VU	VU	-
Lycaenidae	*Scolitantides orion*	Azuré des orpins	VU	NT	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Anthocharis cardamines*	Aurore	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Aporia crataegi*	Gazé	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Colias alfacariensis*	Fluoré	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Colias crocea*	Souci	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Euchloe crameri*	Marbré de Cramer	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Gonepteryx cleopatra*	Citron de Provence	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Gonepteryx rhamni*	Citron	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Leptidea sinapis*	Piéride de la moutarde	LC	LC	LC	LC	LC	-

Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	LC	LC	LC	LC	LC	-
Pieridae	*Pontia daplidice*	Marbré-de-vert	LC	LC	LC	LC	LC	-
Papilionidae	*Iphiclides feisthamelii*	Voilier blanc	LC	LC	LC	LC	LC	-
Papilionidae	*Papilio machaon*	Machaon	LC	LC	LC	LC	LC	-
Papilionidae	*Zerynthia rumina*	Proserpine	LC	LC	LC	LC	LC	PN
Nymphalidae	*Boloria dia*	Petite Violette	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Brintesia circe*	Silène	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Coenonympha pamphilus*	Fadet commun, Procris	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Euphydryas aurinia beckeri*	Damier de la succise	LC	LC	LC	LC	LC	PN
Nymphalidae	*Issoria lathonia*	Petit Nacré	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Lasiommata megera*	Mégère, Satyre	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Libythea celtis*	Echancré	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Limenitis reducta*	Sylvain azuré	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Melanargia lachesis*	Echiquier d'Ibérie	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Melanargia occitanica*	Echiquier d'Occitanie	LC	NT	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Melitaea cinxia*	Mélitée du plantain	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Melitaea deione*	Mélitée des linaires	DD	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Melitaea didyma*	Mélitée orangée	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Melitaea phoebe*	Mélitée des centaurées	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Pyronia bathseba*	Ocellé rubané, Tityre	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Vanessa atalanta*	Vulcain	LC	LC	LC	LC	LC	-
Nymphalidae	*Vanessa cardui*	Belle Dame	LC	LC	LC	LC	LC	-
Zygaenidae	*Zygaena filipendulae*	Zygène de la Filipendule	LC	-	-	-	-	-
Zygaenidae	*Zygaena sarpedon*	Zygène du Panicaut	NT	-	-	-	-	-
Zygaenidae	*Zygaena trifolii*	Zygène des prés	LC	-	-	-	-	-

2. Les nouvelles données communales

La campagne 2025 a également permis d'enrichir significativement le référentiel communal des papillons de Faune-France (Tableau 3), dont plusieurs premières mentions pour les communes de Camélas, Calmeilles, Oms et Llauro.

Ces nouvelles données améliorent la précision du maillage de données naturalistes et permettront d'affiner les futures cartes d'enjeux écologiques.

Tableau 3 : Premières données communales Faune-France au sein de l'intercommunalité des Aspres

Commune	Nouvelles espèces ABiC 2025	Espèces
Llauro	11	*Glaucopsyche alexis* *Issoria lathonia* *Lysandra bellargus* *Melitaea deione* *Pararge aegeria* *Pieris rapae* *Polyommatus escheri* *Pseudophilotes baton* *Pyrgus malvoides* *Satyrium spini* *Zerynthia rumina*
Banyuls-dels-Aspres	11	*Anthocharis cardamines* *Aricia agestis* *Carcharodus alceae* *Celastrina argiolus* *Euchloe crameri* *Gonepteryx cleopatra* *Iphiclides feisthamelii* *Libythea celtis* *Melitaea cinxia* *Pieris brassicae* *Pieris napi*
Caixas	7	*Coenonympha pamphilus* *Glaucopsyche melanops* *Issoria lathonia* *Leptidea sinapis* *Melitaea deione* *Plebejus argus* *Pyrgus malvoides*
Camélas	7	*Anthocharis cardamines* *Callophrys rubi* *Erynnis tages* *Euchloe crameri* *Glaucopsyche melanops* *Melitaea deione* *Pseudophilotes baton*
Calmeilles	6	*Euphydryas aurinia* *Glaucopsyche melanops* *Pieris napi* *Pieris rapae* *Pseudophilotes baton* *Scolitantides orion*
Montauriol	6	*Anthocharis cardamines* *Aricia agestis*

		Issoria lathonia *Leptidea sinapis* *Melanargia occitanica* *Scolitantides orion*
Oms	5	*Pieris brassicae* *Pieris rapae* *Polyommatinae* *Polyommatus icarus* *Vanessa cardui*
Fourques	2	*Iphiclides feisthamelii* *Polyommatus icarus*

3. Les espèces attendues non-détectées

À l'échelle du territoire, plusieurs espèces auparavant observées n'ont pas été détectées au cours de cette première année d'inventaire. Cette absence de contact peut s'expliquer par divers facteurs, tels que la nature des habitats prospectés ou une période d'échantillonnage ne correspondant pas à leur phénologie. Dans cette section, nous nous intéressons plus spécifiquement aux espèces dont la détection aurait été plausible au vu de l'habitat ciblé (milieux ouverts calcaires) et des périodes de vol couvertes par les prospections. Parmi celles-ci figurent des espèces à affinité calcicole marquée, généralement observées dans le département à des altitudes ou contextes écologiques comparables.

Les non-détections peuvent alors relever de deux types d'interprétation :

- une absence apparente mais non réelle (fausse absence) : l'espèce est potentiellement présente mais a échappé à la détection, du fait d'une faible détectabilité, d'un caractère discret, de faibles densités d'individus ou d'aléas de terrain ;
- une absence réelle sur les stations prospectées, pouvant alors résulter de limites biogéographiques, d'une fragmentation ou discontinuité d'habitats, d'une période de vol différente ou trop brève, ou encore de changements récents (impact des sécheresses) affectant la qualité ou la disponibilité des habitats.

Figure 8 : Hespérie de l'herbe-au-vent (Muschampia proto), ©G. Hampshire (Wikipedia)

Nom : Hespérie de l'herbe-au-vent *(Muschampia proto)*

Famille : Hesperiidae

Habitat : Pelouses sèches et garrigues à *Phlomis*

Plante-hôte locale : *Phlomis lychnitis*

Phénologie : Juin à septembre

Répartition altitudinale : 0 à 800 mètres

Remarque : Espèce méditerranéenne, à affinité calcicole marquée. Dans le département, sa répartition semble être contrainte au sud par la barrière de la Têt.

Figure 9 : Thècle de l'arbousier (Callophrys avis), ©L. Benaiche (Wikipedia)

Nom : Thècle de l'arbousier (*Callophrys avis*)

Famille : Lycaenidae

Habitat : Maquis et garrigues de basses altitudes

Plante-hôte locale : Corroyère à feuilles de myrte (*Coriaria myrtifolia*)

Phénologie : Fin mars à début mai

Répartition altitudinale : 0 à 400 mètres

Remarque : La plante-hôte étant présente dans les Aspres, l'espèce pourrait être présente localement. Cependant, *C. avis* est une espèce particulièrement sous-détectée en raison de son comportement discret, de sa fréquentation d'habitats relativement fermés (comme des fonds de vallées), de faibles densités de populations, et d'une probable confusion fréquente avec *C. rubi*.

Figure 10 : Azuré de la chevrette (Cupido osiris) ©Y. Aleman (GOR)

Nom : Azuré de la chevrette (*Cupido osiris*)

Famille : Lycaenidae

Habitat : Landes ouvertes, clairières sèches et pelouses

Plante-hôte locale : Sainfoin cultivé (*Onobrychis viciifolia*)

Phénologie : Mai à août

Répartition altitudinale : Entre 300 et 1 400 mètres

Remarque : Dans les Pyrénées-Orientales, la plupart des observations proviennent de secteurs situés au-delà de 500 mètres d'altitude. Toutefois, cette tendance ne semble pas refléter une contrainte écologique réelle : dans le Var, les Bouches-du-Rhône ou encore en Catalogne sud, l'espèce est également observée à des altitudes plus basses, comparables à celles des Aspres. En l'état des connaissances, rien n'indique donc que l'altitude limite sa présence dans le territoire.

Figure 11 : Zygène de la badasse (Zygaena lavandulae), © Y. Aleman (GOR)

Nom : Zygène de la badasse (*Zygaena lavandulae*)

Famille : Zygaenidae

Habitat : Garrigues et bois clairs

Plante-hôte locale : Badasse (*Dorycnium pentaphyllum*)

Phénologie : Mai à début juillet

Répartition altitudinale : Entre 0 et 1 100 mètres

Remarque : Espèce liée aux formations xériques à *Dorycnium pentaphyllum*, sa présence est confirmée par des données antérieures sur le causse de Castelnou et de Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, ainsi que sur les zones prospectées.

Figure 12 : Pacha à deux queues (Charaxes jasius), ©Y. Aleman (GOR)

Nom : Pacha à deux queues (*Charaxes jasius*)

Famille : Nymphalidae

Habitat : Garrigues et maquis arborées

Plante-hôte locale : Arbousier (*Arbutus unedo*)

Phénologie : Mai-octobre

Répartition altitudinale : Entre 0 et 500 mètres

Remarque : Espèce dont la présence est avérée dans plusieurs communes du territoire des Aspres par des données antérieures. Son vol puissant et rapide peut toutefois rendre sa détection difficile.

Figure 13 : Fadet des garrigues (Coenonympha dorus), ©M. Aubry (GOR)

Nom : Fadet des garrigues (*Coenonympha dorus*)

Famille : Nymphalidae

Habitat : Garrigues, pelouses sèches

Plantes-hôtes locales : Diverses graminées (*Brachypodium, Stipa…*)

Phénologie : Mai à août

Répartition altitudinale : Entre 0 et 1 500 mètres

Remarque : Espèce avérée dans les Aspres par des données antérieures, notamment sur le causse de Castelnou.

IV. SUITE & PESPECTIVES

La première année de suivi a permis de poser les bases de l'inventaire des rhopalocères et zygènes du territoire des Aspres. Les résultats obtenus ouvrent désormais plusieurs pistes d'approfondissement, tant sur le plan temporel que spatial. Ces perspectives permettront à terme d'améliorer la connaissance naturaliste du territoire et ainsi, affiner la lecture des dynamiques écologiques locales.

1. Poursuivre et élargir la fenêtre de prospection

Les campagnes menées entre avril et juin 2025 ont permis d'échantillonner efficacement les cortèges printaniers et de début d'été. Toutefois, plusieurs espèces à phénologie plus tardive n'ont pu être observées dans cette fenêtre.

Il serait intéressant pour les prochaines années de prolonger les suivis jusqu'à la fin du mois d'août, afin de compléter les inventaires et d'intégrer les espèces à émergence estivale ou automnale. Cette extension temporelle permettra également d'améliorer la comparabilité

interannuelle et d'apporter de nouvelles données dans les zones sous-prospectées dans une optique de suivi à long terme.

2. Renforcer la connaissance des mailles sous-prospectées

Malgré l'amélioration notable apportée par les prospections 2025, plusieurs secteurs demeurent encore sous-prospectés, notamment dans les Hautes Aspres et sur le piémont. Ces zones, souvent plus difficiles d'accès, éloignées des grands axes et souvent en propriété privée, présentent pourtant un potentiel écologique élevé, notamment pour les espèces plus alticoles.

Un effort particulier devra être porté sur ces mailles sous-prospectées, en s'appuyant sur un nouveau repérage des zones blanches. Cet approfondissement contribuera à une représentation plus homogène du territoire dans la base de données intercommunale et dans les inventaires du SINP.

3. Intégrer la dominante forestière des Hautes Aspres

Le diagnostic réalisé souligne la forte dominante forestière et préforestière du massif des Hautes Aspres. Ces milieux, bien que moins favorables aux papillons de jour strictement héliophiles, abritent une faune spécifique et sont, pour une grande partie, inclus dans les mailles sous-prospectées.

La poursuite du programme pourrait intégrer un volet dédié aux lisières et clairières forestières, milieux de transition souvent riches en espèces généralistes et espèces inféodées à ces milieux. Leur prise en compte permettrait d'élargir la vision fonctionnelle des continuités écologiques, et de renforcer la cohérence entre la TVBN et les dynamiques paysagères propres aux Aspres.

V. CONCLUSION

Cette première année de suivi des rhopalocères et zygènes sur le territoire des Aspres constitue une étape fondatrice dans la mise en œuvre du volet naturaliste de l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC).

En s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et reproductible, elle a permis de poser les bases d'un référentiel de données homogène et de mieux caractériser la diversité des milieux ouverts calcaires, encore largement sous-documentés à l'échelle intercommunale.

Les 57 espèces recensées en 2025 témoignent de la richesse spécifique et de la singularité biogéographique des milieux calcaires des Aspres, véritable interface entre influences méditerranéennes et montagnardes. Les observations d'espèces patrimoniales, notamment la Proserpine, l'Azuré des orpins ou encore le Damier de la succise, confirment la valeur écologique et paysagère du territoire.

Au-delà des premiers résultats, cette campagne inaugure un suivi évolutif et concerté, appelé à se consolider au fil des prochaines années. Les actions prévues — élargissement du calendrier de prospection, approfondissement des zones lacunaires et prise en compte de la dominante forestière — permettront d'affiner progressivement la lecture des dynamiques écologiques et de renforcer les connexions entre connaissance et planification territoriale.

À l'horizon 2028, la continuité de ces travaux doit aboutir à un inventaire naturaliste complet, mobilisable par le PLUi et les projets d'aménagement du territoire. Enfin, ces suivis contribueront pleinement à la labellisation « Territoire Engagé pour la Nature » de la Communauté de Communes des Aspres, en inscrivant durablement la biodiversité au cœur des politiques publiques locales.